

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 974 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 974

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1947

Date de publication  
3 septembre 1947

Date du numéro  
30 septembre 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

—Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 47-1504 du IG août 1947 portant amnistie. (J. O. R. F. du 17 août 1947, page 8055.) Art. 2. —Le présent arrêté qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordi naire sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Inspecteur des affaires admistratices,LIURETTE.